

(Intercession (Shafa'at

<"xml encoding="UTF-8?>

Intercession (Shafa'at)

Au nom de Dieu clément et miséricordieux

Intercession (Shafa'at)

Par: Saadat AGHAJANI – 14.06.1392

La question de l'Intercession (Shafa'at) est l'une des questions les plus controversées au sein de l'Islam. L'école de pensée chiite et quatre écoles de la tradition sunnite croient dans le concept de l'Intercession, tandis que certains d'autres, comme le wahhabisme le rejettent.

Il dénote la faveur spéciale d'Allah qu'Il a accordé à certains de Ses serviteurs sincères, en raison de laquelle ils sont en mesure d'intercéder pour le pardon des péchés des plus grands et sauver quelqu'un de la punition divine, afin qu'ils puissent être en mesure d'entrer au Paradis. Il n'a aucun lien avec le Shirk. Certes, Shafa'at est sous la domination d'Allah et il est possible que par Sa permission. Par conséquent, Il donne à qui Il veut la capacité d'intercéder. C'est la même chose qui est mentionnée dans un certain nombre de versets du Saint Coran.

Le Coran et L' Intercession

Le Coran aborde cette question de trois manières:

Tout d'abord, il y a des versets qui nient l'intercession (baqarah: 123 et 254)

Deuxièmement, il y a des versets qui disent que l'intercession est le domaine exclusif d'Allah et Lui seul a la capacité d'intervenir. (An'aam:70 et Al-Zomar: 44)

Troisièmement, il y a des versets qui prévalent sur les deux premières catégories et c'est dans ces versets que le pouvoir et la capacité d'intercession est mieux défini. Ils affirment que, bien que l'Intercession soit le droit absolu d'Allah, cependant, s'il le souhaite, il peut étendre à

certaines personnes parmi Sa création.

Le Coran déclare:

- Pas intercesseur ne peut plaider auprès de Lui sans Sa permission. (Yunus:3)
- Qui est celui qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission? (Baqarah: 255)
- Ce jour-là, aucune intercession doit prévaloir, sauf celui à qui Allah, le Tout Miséricordieux a donné la permission et dont la parole est acceptable pour lui. (Taha 20:109)
- Et ils ne peuvent pas intervenir, sauf pour celui à qui il est heureux. (21:28)
- Aucun n'aura le pouvoir d'intercession, sauf celui qui a reçu la permission ou une promesse d'Allah, le Tout Miséricordieux. (Maryam: 87)
- Intercession avec lui profite aucun sauf pour ceux qu'il permet. (Sabaa:23)

Selon ces versets, certaines personnes auront la permission d'Allah swt, comme prophètes, les imams et les walis (ami intime d'Allah) à intervenir et aider les gens par la permission d'Allah. Sans son autorisation, aucune intercession ne sera acceptée. Même au cours de leur vie, les prophètes avaient la capacité d'intercéder en faveur de ceux qui se sont repentis .

Les Hadith et L' Intercession

- Le prophète Mohammed sawas a également mentionné les personnes en ce qui concerne sa propre intercession: Je vais intercéder le Jour du Jugement pour celui qui a la foi dans son cœur.(al- Muttaqi al- Hindi, Kanz al- Ummal , Hadith 39043)
- Chaque prophète avant moi a demandé à Allah swt quelque chose qui lui a été accordé, et j'ai sauvé ma demande jusqu'au Jour du Jugement pour intercéder au nom de mon Oummah. (al- Muttaqi al- Hindi, Kanz al- Ummal , Hadith 39043)
- Mon intercession sera pour les gens qui ont commis des péchés capitaux (al- kabair) sauf

polythéisme et de l'oppression.

- Le Messenger d' Allah sawas a donné les bonnes nouvelles de cette Miséricorde Divine (Rahmat) tel que mentionné dans le chapitre de Tayammoum:

Il dit: J'ai reçu cinq choses pas donné à une autre personne ... J'ai reçu Shafa'at. (Sahih Bukhari, volume 1, page 256 - Édition anglaise)

Et dans Sahih Muslim, le Messenger d' Allah sawas a dit: " Je suis le chef des enfants d'Adam le jour de Qiyamat ... et le premier à intercéder et d'être intervenu. " (Sahih Muslim, vol 4, page 1230 - English)

Toujours dans Bukhari il dit: « Les gens viendront à moi, et je vais me prosterner dessous le Trône d'Allah alors je vais être adressée :« O Muhammad Levez la tête, intercède, ton intercession sera acceptée, et ! demandez (pour rien). vous recevrez ».(Sahih Bukhari Vol 4, Hadith 556 et Vol. 3, Hadith 3)

- Le prophète sawas: « Mon intercession est d'abord réservée aux membres de ma communauté ayant commis les péchés capitaux ». (Tirmidhi)

- le Prophète sawas dit: «« Ceux qui mériteront le plus mon intercession le Jour Dernier seront ceux qui auront prié sur moi le plus souvent. » (Tirmidhi)

- At-tabarânî dans le Kabîr ainsi qu'Ibn Hibbân et Al-Hâkim rapportent le hadîth suivant qui est selon eux authentique et fiable: d'après Anas Ibn Mâlik: « Quand Fâtima Bint Asad (que Dieu l'agrée) est morte : -elle est celle qui a élevé le prophète et c'est la mère de 'Ali Ibn Abî Tâlib (que Dieu l'agrée) - le Prophète sawas s'est assis près de sa tête et a dit: «Que Dieu soit miséricordieux envers toi ô ma mère après ma mère »...Il fit des éloges à son propos et lui mit sa Burda comme Kafan (linceul)... Quand les gens ont commencé à creuser sa tombe, le prophète sawas a creusé lui-même et pris avec ses mains un morceau de terre de cette tombe. Quand on a fini de creuser il s'est mis couché dans cette tombe et a dit: « O Allah qui donne la vie et qui donne la mort et qui est le Vivant qui ne meurt pas: pardonne à ma mère Fâtima Bint Asad et élargit sa rentrée par le droit accordé à Ton Prophète et aux Prophètes qui sont venus avant moi car Tu es le plus Miséricordieux des miséricordieux. »

- Al-Tabarani rapporte, dans son Mu'jam al-Kabir, la tradition suivante que les savants qualifient de rigoureusement authentique (Sahîh): "Un homme avait pour habitude de venir voir souvent 'Uthman Ibn 'Affan(ra) pour lui faire part d'une requête, mais 'Uthman ne faisait pas attention à lui et ne s'occupait pas de son problème. Cet homme vint se plaindre alors à 'Uthman ibn Hunayf(ra), qui lui donna un conseil: "Va à la mosquée, prie deux rak'ates, puis prononce: "ô Allah, je Te demande et je m'adresse à Toi, par l'intermédiaire de notre Prophète Muhammad – que la Bénédiction et la Paix soient sur lui et sa famille- , le Prophète de la Miséricorde. Ô Muhammad, je m'adresse par ton intermédiaire à mon Seigneur afin que ma demande soit exaucée."

Des écoles Sunnite et l'Intercession

1- AHMAD IBN HANBAL (Hanbalite)

L'Imam Ahmad Ibn Hanbal a recommandé aux croyants dans les livres de fiqh de faire le Tawassul par le Prophète sawas dans chaque Du'a avec cette formulation:

"O Allah, je me tourne vers Toi avec Ton Prophète, Le Prophète de la Miséricorde. O Muhammad! Je me tourne avec Toi vers mon Seigneur pour la satisfaction de mes besoins."(Madhhab Hanbali dans la section sur l'adab dans les du'as.Ibn Muflih's Furu`1:595=2:204)

"La position correcte du Madhhab Hanbali est qu'il est permis dans une du'a d'invoquer Allah par l'Intermédiaire d'une personne pieuse, cela est même fortement conseillé (mustahabb).

2- MALIKITE

L'Imam Malik a été questionné au sujet de la visite à la tombe du Prophète sawas par le Khalife Abu Ja`far al-Mansur . Ce dernier lui a demandé:" Dois-je me tourner face à la Qibla en tournant le dos à la tombe du Messenger d'Allah lorsque je fais mes du'as?"

L'Imam Malik lui a répondu: "Comment peux- tu détourner ton regard de lui alors qu'il est ton wassila et celui de ton père Adam pour obtenir le pardon d'Allah le jour de la résurrection ? Non, tu dois lui faire face et demander son Intercession (istashfi` bihi) pour qu'Allah t'accorde

Son Pardon comme Il le mentionne dans le verset:

"Si, lorsqu'ils ont fait du tort à leurs propres personnes ils venaient à toi en implorant le pardon de Dieu et si le Messenger demandait le pardon pour eux, ils trouveraient, certes, Dieu, Très Accueillant au repentir, Miséricordieux". (al-Qadi `Iyad dans al-Shifa 2:92-93)

3- SHAFI'IT

Imam Ibn Hajar al-Haytami dit dans son ouvrage (al-Khayrat al-hisan fi manaqib al-imam Abi Hanifa al-Nu`man, chapitre 35):

"L'Imam Shafi'i quand il était à Bagdad visitait la tombe de l'Imam Abu Hanifa, lui donnait le salam puis il demandait à Allah swt d'exaucer ses du'as par la wassila de L'Imam Abu Hanifa ".
"Imam Shafi`i faisait le tawassul par la wassila de la Famille du Prophete (Ahl al-Bayt) quand il disait : " La famille du Prophète sawas est mon moyen et mon intercesseur envers lui. À travers eux j'espère recevoir mon livre dans la main droite le jour du Jugement. (al-Haytami, al-Khayrat al-hisan Le Caire: al-Halabi, n.d. p. 63)

4- L'IMAM AHMAD

Il est aussi relaté que l'Imam Ahmad faisait le tawassul par l'Imam Shafi`i au point que son fils`Abd Allah en exprima de l'étonnement, l'Imam Ahmad lui expliqua: "al-Shafi`i est comme le soleil pour les gens et comme la santé pour le corps " Quand l'Imam Shafi`i entendit que les gens d'al-Maghrib faisait le tawassul à Allah par la wassila de l'Imam Malik, il n'objecta pas.

Les intercesseurs :

Les intercesseurs sont: Le Coran, les proches parents de quelqu'un, les fiduciaires (amanah), votre Prophète sawas, et la famille de votre Prophète -Ahloul Bayt- (al- Muttaqi al- Hindi, Kanz al- Ummal , Hadith 39041)

Shafa'at n'est pas de demander le prophète ou les imams de protection ou pour conjurer une catastrophe ou d'apporter le bonheur et la réussite. Il s'agit plutôt de plaider coupable à Allah, par le souci de ceux qui sont proches de lui, comme les prophètes et les imams.

Comme l'affirme le Noble Coran, seulement ceux qui reçoivent la promesse et la permission d'Allah swt, ne peut intervenir et aider les gens le Jour du Jugement. Intercession sera pour ceux avec de bonnes intentions et de bonne foi dans cette vie, qui a défié ni Allah ni contesté son autorité, mais, peut-être tombé derrière dans le cadre de leurs obligations religieuses. Leur bon dossier va les aider à recevoir l'intercession des messagers, les imams, et les croyants, au Jour du Jugement.

Intercession (Shafa'ah) du Saint Ahlul Bayt

Le fait que Allah a donné le Prophète sawas le droit d'intercession pour les musulmans est prouvé dans le Coran verset suivant:

"Si, lorsqu'ils ont fait du tort à leurs propres personnes ils venaient à toi en implorant le pardon de Dieu et si le Messenger demandait le pardon pour eux, ils trouveraient, certes, Dieu, Très Accueillant au repentir, Miséricordieux". (4:64).

Dans ce verset, Allah swt indique clairement que la demande du prophète sawas est très important et qu'elle joue un grand rôle pour être pardonné par Allah swt. Il y a aussi une preuve à cet effet dans les livres sunnites de la narration.

En ce qui concerne le droit d'intercession donné à l'Ahlul Bayt, c'est tout simplement une extension du droit donné au Prophète sawas.

Imam Ja'far al- Sadiq, le sixième Imam de Ahlul Bayt, au moment de son martyre a appelé ses parents et ses compagnons et dit: «En vérité, notre intercession n'atteindra jamais celui qui prend les prières à la légère." (Al- Majlis, Bihar al- Anwar, 82:236)

Voici un exemple d'un grand juriste sunnite en invoquant l'intercession de la Ahlul Bayt :

Al-Shafii, l'un des quatre imams de l'école de pensée sunnite dans un poème célèbre a dit: «La famille du Prophète sont mon refuge, et ils sont pour moi mon chemin, Je souhaite que grâce à eux, je recevrai demain mon livre dans ma main droite".

Sources

<http://www.askthesheikh.com/how-can-we-prove-that-god-has-given-the-ahlul-bayt-shafaah-intercession-for-the-shias/> Cheikh Mansour Leghaei

<http://www.oneummah.net/understand/shafa.htm>

<http://www.imamreza.net/eng/imamreza.php?id=5275>

<http://www.al-islam.org/shiism/9.htm>

<http://www.inchallah.com/help/dir/8931880/29900897/lintercession-du-prophte/> Hedi
Majdoub